

quand il sera donné suite à la disposition que renferme le discours du trône au sujet du renvoi de la loi électorale au comité permanent des privilèges et élections.

L'hon. Howard C. Green (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, la question a été mise à l'étude et j'espère que nous pourrons présenter très prochainement une motion à cette fin.

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

PRÉTENDUE IMPRESSION DES FORMULES DE DEMANDE AUX ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Hazen Argue (Assiniboïa): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre du Travail. Des personnes sans emploi me signalent que certaines formules de demandes d'assurance-chômage sont imprimées aux États-Unis. Le ministre pourrait-il nous dire si cela est exact et si des mesures ont été prises afin de faire imprimer ces formules au Canada même?

L'hon. Michael Starr (ministre du Travail): C'est exact, monsieur l'Orateur, et cela ne m'étonne pas. Nous avons récemment installé un dispositif mécanique à notre bureau régional des Prairies, à Winnipeg. Ce bureau fait l'examen de toutes les réclamations provenant des provinces des Prairies, et notre but, en établissant un dispositif mécanique utilisant des cartes perforées, était d'éliminer les délais.

Après avoir causé quelques difficultés au début, le mécanisme commence maintenant à fonctionner de façon satisfaisante et on estime qu'il épargnera beaucoup de temps. Il s'agit d'une installation *Remington Rand* et, malheureusement, les formules nécessaires à son fonctionnement n'étant pas encore fabriquées au Canada, il faut se les procurer aux États-Unis. On s'attend que lorsque l'emploi du dispositif sera plus répandu au Canada, ces formules seront produites chez nous. Je me rends bien compte, autant que l'honorable député d'Assiniboïa et que tout autre député dans cette Chambre, qu'il est désirable de chercher à faire imprimer autant que possible nos formules au Canada.

LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

INTERPELLATION À PROPOS DE LA RÉUNION CONCERNANT L'ENTENTE RELATIVE À LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je me demande si le ministre suppléant de la Justice peut maintenant

[M. Howard.]

répondre à la question que je lui ai posée mercredi à propos de la réunion proposée et déjà retardée entre le ministre de la Justice et les procureurs généraux des provinces concernant le contrat relatif à la Gendarmerie royale du Canada.

L'hon. Léon Balcer (ministre suppléant de la Justice): Monsieur l'Orateur, c'est le ministre de la Justice qui a pris lui-même cette décision et comme il sera de retour lundi, il pourra alors répondre à la question.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides sous la présidence de M. Rea.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Service de l'administration—

1. Administration centrale, y compris le Comité consultatif des services agricoles, \$747,531.

M. Peters: Monsieur le président, quand j'ai pris la parole hier, à propos de ce crédit, j'ai tâché de déterminer pourquoi les vues de la délégation de l'Ouest qui a visité Ottawa récemment et celles de certains députés de l'Ouest ne concordent pas.

L'agriculture, en Ontario, est dans une situation défavorable. Dans un mémoire qu'elle a présenté il n'y a que quelques semaines, l'Union des cultivateurs a signalé que la situation s'est encore gâtée cette année, au point de vue du revenu net. Ils signalent, en citant des chiffres du Bureau fédéral de la statistique, que l'an dernier le revenu net du cultivateur n'a augmenté que de \$9 par rapport à l'année précédente, tandis que d'autre part le revenu brut a augmenté de plus de \$1,000. Par conséquent, lorsque nous entendons le ministre de l'Agriculture citer des chiffres bruts dans l'Ouest canadien comme représentant le revenu total du cultivateur canadien, nous avons raison de penser que la situation du cultivateur est loin d'être aussi bonne qu'elle l'était dans le passé du point de vue du revenu net.

Un des problèmes auxquels doit faire face l'agriculture dans l'Est canadien, c'est celui de l'intégration verticale. A mon avis, l'une des raisons pour laquelle l'intégration est devenue tellement importante, c'est que le crédit agricole a été restreint ces dernières années. Il y a quelques années, un petit cultivateur qui s'adonnait à la culture mixte aurait emprunté assez d'argent de la banque pour acheter une wagonnée de bovins d'emboûche de l'Ouest canadien, ou serait allé à la compagnie de provende pour acheter à crédit une provision d'un an ou de six mois de provende. Il constate maintenant que c'est impossible. Il ne peut emprunter de l'argent de la banque afin d'acheter des bovins pour l'engraissement, car la banque prétend que ce n'est pas un